



## Populations légales au 1<sup>er</sup> janvier 2012 2 926 592 Midi-Pyrénéens

Muriel Arseguel

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, Midi-Pyrénées compte 2 926 592 habitants. Entre 2007 et 2012, Midi-Pyrénées gagne en moyenne 23 300 habitants par an, soit +0,8 %, contre +0,5 % pour l'ensemble de la métropole. Avec les Pays de la Loire et l'Aquitaine, c'est l'une des régions les plus dynamiques du pays, derrière la Corse, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes.

### Une région toujours dynamique

Cette vitalité démographique profite à tous les départements de Midi-Pyrénées mais de manière inégale. Le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne font partie des départements où la croissance démographique relative est la plus forte. Avec plus de 15 000 habitants supplémentaires chaque année en moyenne entre 2007 et 2012, la Haute-Garonne est le 2<sup>e</sup> département de métropole, derrière le Rhône, en termes d'accroissement absolu de la population. Le Gers, le Tarn, l'Ariège et le Lot bénéficient d'un accroissement proche de la moyenne nationale, alors que l'Aveyron et surtout les Hautes-Pyrénées restent à l'écart de cette dynamique.

### Un essor fédéré par Toulouse

Cet essor s'explique en grande partie par le dynamisme de l'aire urbaine de Toulouse, la 4<sup>e</sup> du pays. L'agglomération toulousaine compte désormais 906 457 habitants, au sein d'une aire urbaine de près de 1,270 million habitants

#### 1 Population des départements de Midi-Pyrénées

Population municipale au 1 <sup>er</sup> janvier 2012 et évolution annuelle moyenne			
	Population en 2012	Population en 2007	Évolution annuelle moyenne 2007-2012 (%)
Ariège	152 366	148 568	0,5
Aveyron	276 229	274 425	0,1
Haute-Garonne	1 279 349	1 202 920	1,2
Gers	189 530	183 615	0,6
Lot	174 346	171 173	0,4
Hautes-Pyrénées	228 854	228 594	0,0
Tarn	378 947	369 189	0,5
Tarn-et-Garonne	246 971	231 763	1,3
<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>2 926 592</b>	<b>2 810 247</b>	<b>0,8</b>
France métropolitaine	63 375 971	61 797 245	0,5

Sources : Insee - Recensements de la population, exploitation principale

Au-delà de l'agglomération, s'étend un espace périurbain de plus en plus peuplé, qui déborde sur les départements limitrophes, y compris en Languedoc-Roussillon. Entre 2007 et 2012, cette couronne gagne 36 000 habitants (+2,6 % par an). Ce résultat explique le dynamisme de l'ensemble des espaces périurbains de la région, alors que la population des communes rurales éloignées des pôles urbains stagne.

#### 2 Armature urbaine de Midi-Pyrénées

Population municipale au 1 <sup>er</sup> janvier 2012 et évolution annuelle moyenne			
	Population en 2012	Population en 2007	Évolution annuelle moyenne 2007-2012 (%)
<b>Grandes aires urbaines</b>			
Toulouse(1)	1 270 760	1 187 686	1,4
Tarbes(1)	115 557	115 609	0,0
Montauban	105 654	98 828	1,3
Albi	97 667	94 932	0,6
Rodez	84 100	81 301	0,7
Castres	67 153	67 484	-0,1
Cahors	44 558	42 576	0,9
Auch	41 523	40 199	0,7
Pamiers	34 454	32 732	1,0
Saint-Gaudens	29 887	28 998	0,6
Castelsarrasin	26 582	26 082	0,4
Figeac	25 414	25 187	0,2
<b>Principales agglomérations (unités urbaines)</b>			
Toulouse	906 457	859 338	1,1
Tarbes	75 970	78 147	-0,6
Montauban	74 115	71 343	0,8
Albi	73 510	72 340	0,3
Castres	56 029	57 129	-0,4
Rodez	49 078	48 314	0,3
Pamiers	26 286	25 618	0,5
Castelsarrasin	25 766	25 239	0,4
Auch	25 213	24 803	0,3
Mazamet	25 145	25 481	-0,3
Millau	23 571	23 536	0,0
Cahors	23 505	23 317	0,2

(1) y compris partie hors Midi-Pyrénées

Sources : Insee - Recensements de la population, exploitation principale



Sources : Insee, Recensements de la population

### Définitions

**Unité urbaine :** La définition de l'unité urbaine correspond à celle, communément admise, d'agglomération. C'est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu d'au moins 2 000 habitants (pas plus de 200 m entre deux constructions). Les communes appartenant à une unité urbaine sont dites urbaines, les autres sont considérées comme rurales.

**Aire urbaine :** L'aire urbaine est la zone d'influence, en termes d'emploi, d'une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois (pôle). C'est un ensemble de communes comprenant un pôle et sa couronne constituée par les communes (rurales ou urbaines) dont au moins 40 % des actifs en emploi travaillent dans le pôle ou dans une commune attirée par celui-ci. Si le pôle compte au moins 10 000 emplois, l'aire est considérée comme une grande aire urbaine et sa couronne est dite périurbaine.

Insee Midi-Pyrénées  
36, rue des Trente-Six Ponts  
31054 Toulouse cédex 4

Directeur de la publication :  
Jean-Philippe Grouthier

Rédacteur en chef :  
Bruno Mura

ISSN : 2417-1034

© Insee 2015

### Pour en savoir plus

En données complémentaires :

- Population communale des communes du département
- Population communale des aires et unités urbaines de Midi-Pyrénées
- Répartition de la population selon les espaces du zonage en aires urbaines 2010